

La Lettre

aux Partenaires



Edito

Les Parcs naturels régionaux sont les seules structures territoriales ayant pour objectif affiché d'expérimenter. Ils sont des « territoires laboratoires ». Le Syndicat mixte du PNR a œuvré à faire émerger et soutient l'expérimentation de collecte de déchets à cheval à St Giron cet été (voir page 4). Cette action, novatrice en Ariège, promet un ensemble d'avantages de divers ordres en matière d'environnement, de lien social, d'attrait pour les habitants et les vacanciers...

Elle permet également de mettre sur le devant de la scène le cheval Castillonnais, une de nos races domestiques qui fait la fierté de nos éleveurs, mais dont les effectifs sont très modestes : moins de 500 animaux aujourd'hui en France ! Pour maintenir la race, il faut lui redonner des fonctions valorisant ses qualités. L'action « collecte à cheval » vient à point nommé pour les expérimenter et, nous l'espérons, les faire valoir au-delà des Pyrénées Ariégeoises.

André ROUCH
Président du Syndicat mixte du PNR



5 livrets de découverte pour les refuges gardés de montagne

Les livrets font des 5 refuges des Pyrénées Ariégeoises et de leurs sentiers d'accès des lieux de découverte et d'interprétation des patrimoines montagnards.

Chacun met l'accent sur les particularités des patrimoines rencontrés sur les chemins menant aux refuges et met en scène des personnages illustrés. Fruits d'une collaboration du PNR avec l'Office National des Forêts, ils ont mobilisé de nombreux experts et acteurs locaux. Chaque livret est édité à 1000 exemplaires. Ils sont en vente dans les refuges, les offices de tourisme du Parc, les Maisons du Parc et de nombreux commerces dans le Parc et hors Parc.

Contact : Céline Arilla

A Soulan : la table d'orientation retrouve sa vue panoramique !

On le sait, la forêt gagne chaque année du terrain dans les Pyrénées Ariégeoises. Au col d'Ayens, sur la commune de Soulan, l'incroyable panorama qui s'offre au promeneur avait commencé à disparaître derrière un écran d'arbres. Pour agir, le Syndicat mixte du PNR et le Centre de Formation (CFPPA) de Pamiers ont signé une convention de partenariat. En accord avec la commune de Soulan, propriétaire des terrains, un chantier de réouverture paysagère a été programmé. Il a été réalisé fin mai par 11 stagiaires adultes de la formation « Entretien de l'espace rural » du CFPPA. A présent, la vue est de nouveau dégagée au col d'Ayens. N'hésitez pas à y monter ! Le point de vue est accessible en voiture depuis Soulan. Les prochains chantiers sont prévus à l'automne, au col de la Crouzette et au col de Péguère. Contact : Elodie Roulier

Avant



Après



A travers de nombreuses actions le Parc préserve et valorise la biodiversité. En voici quelques exemples, non exhaustifs. Vous aussi, vous pouvez contribuer à la préservation des paysages, de la faune et de la flore remarquables du Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises.

ELEVEURS DANS LE PNR, VALORISEZ VOS PRAIRIES NATURELLES !

L'élevage extensif permet de maintenir une flore et une faune très diversifiées, grâce aux prairies, haies, arbres isolés et murets qui lui sont souvent associés.

Le PNR anime des projets permettant de soutenir et de valoriser ce type d'agriculture. Les Mesures agro-environnementales territorialisées (MAEt), sortes de « contrats » de 5 ans signés volontairement par les agriculteurs, leur permettent de respecter des pratiques environnementales en échange d'une compensation financière. Ces MAEt sont spécifiques aux sites Natura 2000 ou à certains types de milieux, comme les zones humides. D'autre part, le PNR organise chaque année le concours agricole des prairies fleuries (cf. Lettre aux Partenaires n°19).
Contacts : Julien Aït El Mekki et Yannick Barascud

SOYONS DES JARDINIERS ÉCO RESPONSABLES

Limiter l'utilisation de pesticides, faire son compost, économiser l'eau, c'est accueillir la nature au jardin, participer au maintien de la biodiversité devant sa porte et préserver sa santé ! Pour vous y aider, une fiche conseil « Jardinons responsable pour protéger notre santé, l'eau et l'environnement » est à votre disposition au siège du PNR ou téléchargeable sur son site internet. Contact : Luce Rameil

50 000 OBSERVATIONS POUR LA FORÊT

Pour la deuxième année consécutive, participez à cette opération de sciences participatives ! Procurez-vous les cartes de détermination des espèces à observer, promenez-vous dans les bois, ouvrez grand les yeux et notez vos observations sur le site www.biodiversite-foret.fr. Contact : Elodie Roulier

MAITRISONS L'USAGE DES QUADS DE LOISIRS

L'usage des véhicules motorisés tout-terrain est une pratique dans bien des cas nécessaire aux activités économiques : pastoralisme, agriculture, sylviculture..., aux activités cynégétiques et à d'autres ayants droit (cf. la loi de 1991). En revanche, la loi interdit la circulation des véhicules motorisés de loisirs (quad, moto, 4*4) en dehors des voies et/ou chemins ouverts à la circulation. La pratique du hors-piste est prohibée, en raison des impacts environnementaux engendrés (dégradation des chemins et des milieux, perturbation de la faune...) et de la gêne aux autres usagers. Le Maire peut interdire, par Arrêté, la circulation des véhicules (sauf ayants droit) sur certaines voies et secteurs. Le SMPNR accompagne les communes volontaires dans la rédaction de leurs Arrêtés. Contact : Sophie Séjalon

CHAUVE-SOURIS

Les chauves-souris...
Seules quelques espèces...
treilles. Pour les autres...
par les halos lumineux...
voire d'abandonner d...
les chouettes et les hi...
Des solutions efficace...
et éclaire vers le bas...
attractives pour les in...
de l'éclairage public, e...



ZONES HUMIDES : CONTRIBUEZ À LEUR INVENTAIRE !

Tourbières, sources, mouillères... Leur inventaire en montagne est programmé pour 2013-2014. Comment reconnaît-on ces zones humides ? Leur sol est spongieux car gorgé d'eau et leur végétation est très typique : joncs et laïches, droséras « carnivores », linaïgettes, narthécies, etc. Vous pouvez contribuer à ce travail d'inventaire en signalant les zones humides que vous connaissez ou découvrez dans le PNR : localisez-les sur un fond de carte et envoyez celui-ci au PNR, avec si possible une ou plusieurs photos. Un agent du Parc ira y faire des relevés précis. La carte interactive des zones humides, visible sur le site internet du Parc, sera ensuite complétée. *Contact : Julien Aït El Mekki*

CHAUVES-SOURIS : BÉBÉS À BORD

L'été est une période particulièrement sensible pour les chauves-souris, qui mettent bas et élèvent leurs petits. Insecticides naturels, elles sont les alliées des agriculteurs. Évitez de les déranger lors de vos expéditions dans les grottes ou lors de vos travaux dans un bâtiment. Le PNR vous aide à faire les « bons gestes », au cas par cas.

Contact : Yannick Barascud

CONSERVONS NOS HAIES !

Les haies sont partout présentes dans nos paysages. Leur rôle n'est plus à démontrer : elles fournissent des abris et de la nourriture pour le bétail, la faune sauvage et le gibier, elles permettent le déplacement des espèces sauvages tout en les protégeant des prédateurs, elles limitent l'érosion liée au vent et à l'eau et enfin elles embellissent le paysage. Qui plus est, une haie bien gérée constitue un excellent pourvoyeur de bois d'œuvre ou de chauffage. Le choix des essences végétales conditionne les intérêts de la haie. Afin de favoriser ses rôles naturels, privilégiez des essences autochtones, c'est à dire des arbres et des arbustes naturellement présents ou traditionnellement utilisés (cf. fiche-conseil « haies mélangées » du Parc).

Contact : Yannick Barascud

CHAUVES-SOURIS, TROP D'ÉCLAIRAGE NUIT !

Les chauves-souris européennes sont « lucifuges » : elles craignent et fuient la lumière. Certaines se sont localement adaptées à l'éclairage public comme les Pipistes, leur chemin de transit vers les zones de chasse peut être perturbé, au risque de prendre d'autres chemins plus longs ou plus risqués, de visiter des sites de chasse ou de devenir elles-mêmes proies potentielles pour les rapaces nocturnes.

Il existe des solutions : utiliser des lampadaires dont le cône d'éclairage est réduit et des lampes à vapeur de sodium basse pression, beaucoup moins nocives et envisager la limitation des plages horaires de fonctionnement en fonction des nécessités de la commune. *Contact : Yannick Barascud*

Le Parc s'implique dans de nombreuses autres actions liées à la biodiversité : la réintroduction du bouquetin, l'animation de zones Natura 2000, la sensibilisation à la présence des rapaces pyrénéens ou du desman, en vue de les préserver, etc.

Une malle pédagogique pour les élus qui veulent maîtriser l'urbanisme

Une malle pédagogique urbanisme et construction durable peut être mise à disposition des élus, afin de les aider à mieux cerner les enjeux de développement et de l'évolution de leurs paysages. A travers un jeu de rôle, la malle permet d'envisager les diverses options d'aménagement et leurs conséquences. 3 ateliers simples et ludiques permettent également d'anticiper et de comprendre l'importance de l'implantation, de l'orientation et de l'isolation d'un bâtiment.

Réalisée dans le cadre du projet « construire le patrimoine de demain en promouvant et stimulant une architecture durable locale », en partenariat avec les PNR des Vosges du Nord et des Grands-Caussés, cette malle a été testée ce printemps. Les avis des élus testeurs ont été très favorables et enthousiastes. *Contact : Charles de Kergariou*



Cet été, du mardi 2 juillet au samedi 17 août, le ramassage des cartons se fait à cheval, dans le centre ville de Saint Giron !

La collecte des déchets à cheval respecte l'environnement, ne change pas les habitudes des usagers et améliore la pratique du tri. Un cheval Castillonnais, race du PNR à faible effectif, assure cette collecte et revient ainsi dans la vie des Couserannais.

Ce projet est une expérimentation issu d'un partenariat entre le SICTOM du Couserans, le SMPNR, l'Association Nationale du Cheval Castillonnais d'Ariège Pyrénées et la Mairie de St-Giron.

Contact : Julien Viaud

Achetez une bibliothèque pour participer à la valorisation du hêtre dans les Pyrénées !

De couleur claire veinée de rouge, le hêtre est très présent dans nos forêts pyrénéennes mais se vend mal. C'est pourquoi l'Association pour la valorisation des bois des Pyrénées porte un projet pilote de création de mobilier contemporain à partir du hêtre pyrénéen.

Les prototypes sont aujourd'hui mis en vente localement, auprès des collectivités et du grand public, dans une loggie de circuits courts. Pour 804 € HT, vous pouvez acheter une bibliothèque ou un présentoir pour revues et documents, réalisés en hêtre massif provenant en partie de la forêt de Rimont et scié à Saint-Giron. Pour plus de renseignements ou pour passer commande, contactez l'association : grandsud@communesforestieres.org/

05 61 88 38 34. *Contact : Elodie Roulier*



Jusqu'au 31 juillet, à la Ferme d'Icart, poésie et art contemporain s'exposent !

Jacqueline Besche et Brigitte Georgé dévoilent leur nouvelle exposition « Travail à quatre mains ».

A leurs côtés Josyane Beaulieu met en mots la dynamique de l'atelier. Un rendez-vous de lecture poétique est programmé le 19 juillet à 18 h 30, à la Ferme d'Icart.

Stéphanie Andrès leur succèdera du 5 août au 17 septembre, avec une exposition de ses tentures, sculptures et installations dans l'espace. Expo ouverte du lundi au vendredi de 9 h à 18 h. *Contact : Isabelle Cambus*



Les marchés Fabriqués près de chez vous : (re)découvrez les producteurs et artisans locaux

Le dimanche 1^{er} septembre, à Sainte-Croix-Volvestre, dans le cadre de la foire cantonale du Volvestre, les producteurs et artisans du bois animeront le marché. Les producteurs et les restaurateurs proposeront pour l'occasion un menu avec des produits du coin.

Le dimanche 3 novembre, à Eycheil, c'est la châtaigne qui sera la reine du marché de producteurs et d'artisans. Vous pourrez assister à des démonstrations d'artisans et profiter d'une restauration à base de produits locaux toute la journée. *Contact : Laure Letard*



Les rendez-vous des cimes renouvelés

Les refuges ariégeois vous proposent des animations tous les mercredis de l'été. Faune, flore, pyrénéisme, contes... autant de thématiques abordées par des experts et passionnés, lors de soirées conviviales en refuge.

Réservez vos soirées au refuge de l'étang d'Araing (05.61.96.73.73) le 17 juillet, au refuge d'en Beys (05.61.64.24.24) le 24 juillet, au refuge du Rhule (05.61.65.65.01) le 31 juillet, au refuge du Fourcat (05.61.65.43.15) le 7 août, au refuge du Chioula (05.61.64.06.97) le 14 août et enfin au refuge de Bassiès (06.89.40.65.00) le 21 août. *Contact : Céline Arilla*

www.parc-pyrenees-ariegeoises.fr

